

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
exceptionnelle
à l'association
Office de
Commerce**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de Décembre, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 4
▪ absents : 1

Étaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de la
convocation :
3 décembre 2020

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Laurent SUAU), Madame Ghaliya THAMI (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

17 DEC. 2020

Absente : Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Elizabeth MINET TRENEULE expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

L'OTI Mende Cœur de Lozère, l'Office de Commerce, la Commune de Mende et notre collectivité se sont associés pour constituer une « cagnotte » de 120 000 € et ce dans le but d'aider les commerçants à faire face à la sortie du confinement lié à la crise sanitaire COVID-19. Cette « cagnotte » a pour vocation d'alimenter un certain nombre de mesures de soutien et de relance du commerce local, portées par l'Office de Commerce.

Une des illustrations de ce dispositif réside dans l'octroi de chèques Cad'o cœur sous certaines conditions. Ainsi, après avoir effectué des achats dans les boutiques mendoises et sur le territoire de la Communauté de Communes, hors super et hypermarchés, il suffit pour le bénéficiaire de se rendre à l'office de commerce avec son ticket de caisse, d'au moins 15 € d'achats, afin de profiter des chèques Cad'o Cœur à utiliser sur la même zone pour une période déterminée.

Ces chèques représentent 20 % du montant des achats, dans la limite de 500 € d'achat.

CONSIDERANT que cette opération est nécessaire pour aider les commerçants à sortir de la crise COVID-19,

ATTENDU que l'attribution d'une subvention communale à hauteur de 50 000 € permettra à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère d'aider les commerçants à rebondir,

VU le montant global de cet investissement,

Il est proposé :

- D'**ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère de 50 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité (*Mme Elizabeth MINET TRENEULE ne prenant pas part au vote*), **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le 21 DÉC 2020
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 11 décembre 2020
Le Maire,
Laurent SUAU

